quatorze blessures et deux enfoncements crâniens — on doit s'attendre à toute éventualité.

M. Mandel, qui a pu voir sa mère quelques instants avant l'opération, a dit qu'il l'avait trouvée d'un sang-froid remarquable et qu'il avait fallu que le docteur placé à son chevet lui interdise de parler pour qu'elle ne donnât pas à son fils tous les détails de son agression.

LA LOI DES ASSURANCES SOCIALES SERAIT APPLIQUÉE PAR PALIERS

Paris, 25 mai. — « Le Matin » publie l'information suivante :

« Il est à peu près certain que la loi sur les assurances sociales n'entrera pas en pleine application au 1er janvier prochain. D'après les indications fournies par M. Loucheur à un certain nombre de parlementaires et en particulier aux membres de la Commission sénatoriale de l'Hygiène, il semble résulter qu'on s'oriente vers une application de la loi par paliers. Le premier palier viserait uniquement l'assurance vieillesse, dont les taux seraient diminués. Dans l'agriculture, ouvriers et patrons ne verseraient qu'un pour cent des salaires, et dans l'industrie, deux pour cent seulement.

» Tel serait du moins, le désir du gouvernement, désormais conscient des obstacles insurmontables contre lesquels la loi risquerait de capoter tout entière, alors qu'une sage adaptation progressive aux cadres déjà existants pourrait tout arranger. »

LA VEUVE DE M. ALFRED CAPUS RACONTE SA LAMENTABLE ODYSSÉE

Paris, 25 mai.— Nous avons rapporté dans quelles circonstances Mme Alfred Capus, veuve de l'ancien directeur politique du « Figaro », avait été recueillie, mardi dernier, quelques jours après sa disparition, par deux Américaines qui l'avaient rencontrée, effondrée sur un banc, square de l'Archevêché.

La veuve de l'académicien a fait à un collaborateur du « Matin » le récit de sa lamentable odyssée :

— A la mort de mon mari, a-t-elle déclaré, je me suis trouvée sans un sou vaillant.

» Ma situation ne faisant qu'empirer, je décidai vendredi d'en finir avec la vie.

» Je voulais en effet mourir le 19 mai, jour de mon anniversaire.

» Le samedi, j'errai sans but et le dimanche, sans avoir mangé, après m'être rendue dans une église où je priai, j'allai au Père-Lachaise, sur la tombe de mon mari.

» Après avoir absorbé deux cachets, qui selon moi, devaient annihiler ma volonté, je suivis les berges de la Seine, du pont Henri-IV à Notre-Dame.

» Mais en ce jour dominical, nombreux étaient les promeneurs et je ne pus, ne voulant pas que l'on me secoure, me laisser glisser dans le fleuve.

» Les cachets faisant leur effet, je me sentis défaillir et vins m'asseoir sur un banc du square.

» Là, deux Américaines, la mère et la fille, remarquèrent ma prostration et me conduisirent chez elle, rue d'Assas, où le lendemain elles appelèrent un docteur qui me prodigua ses soins. »

Et ses larmes redoublant, la veuve de l'académicien ajouta :

— C'est terrible, monsieur. J'ai dû vivre trois jours avec cinq francs. A ce moment personne ne s'est occupé de moi. Il a fallu que j'aie voulu quitter la vie pour que l'on daigne s'apercevoir que j'existais... »

UNE EXPOSITION D'HABITATIONS POPULAIRES

Paris, 25 mai. — Dans le but de stimuler le mouvement en faveur de l'habitation populaire qui doit résulter de la mise en application de la loi du 13 juillet 1928, il a semblé opportun de réunir dans une exposition qui se tiendra à Paris, en octobre prochain, le maximum d'exemples où les intéressés pourront puiser les idées nécessaires à la conception de leurs projets. Le Comité général d'organisation de cette démonstration est présidé effectivement par M. L. Loucheur, ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales.

LE PROCÈS DES ANTHROPOPHAGES

Des témoins précisent que les tziganes avouent avoir mangé leurs victimes

Kasho, 25 mai. — Les amateurs de sensations fortes ont été comblés au cours de la troisième audience du procès des tziganes.

Sous la pression de la défense, le président dut se résoudre à interroger deux nouveaux témoins : un inspecteur et un directeur de prison, sur la question de savoir si les accusés sont ou non des cannibales. Ce double interrogatoire à la barre a établi qu'après leur arrestation, les tziganes racontèrent aux gendarmes, avec le plus grand sang-froid, et en reconnaissant cyniquement, qu'ils avaient dévoré leurs victimes.

Le reste du débat a eu le même caractère que les deux précédents : de vains efforts du tribunal pour établir la vérité et l'on n'en est encore qu'au meurtre de la première victime.

LA FÉDÉRATION AUTONOME DES FONCTIONNAIRES RÉCLAME UN TRAITEMENT DE BASE DE 10.800 FRANCS

Paris, 25 mai. — La Fédération autonome des Syndicats de fonctionnaires s'est réunie aux Sociétés savantes.

Les orateurs ont pris la parole pour protester contre l'opération de revalorisation des traitements de fonctionnaires décidée par le ministre des Finances.

Ils ont repoussé le coefficient cinq comme insuffisant.

Dans l'ordre du jour qu'ils ont voté, ils demandent que la revalorisation des traitements soit appuyée sur une base de 1.800 francs-or et réalisée avec les indices économiques, ce qui porterait le traitement de base à 10.800 francs.

"Coin du Broutteux"

LA BROUETTE

L'Broutteux, qui est in peut dire in triomphe au quart d'heure que nous sommes, y étrot l'pus ingrat du monte de la terre si n'arot po in souvenir ercounaissant pou cheulle brouette qui a fait s'popularité.

Tcheu bonne idée qu'j'ai eu, in 1882, d'printe pou titre d'min p'tit journal : « La Brouette ».

Tcheu succès ! Au début, à m'petite gazette qu'in app'lot inne feulle de chou, in li donnot à vive po pus qu'tros s'maines et ill' a vi pindant vingt chinq ans ! Ill' étot répandu au long et au larque vin les chinq parties du monte. Chez les lainiers in Amérique et in Australie, chez les missionnaires de la Chine, chez nos soldats vin les colonies d'Afrique. Comben d'lettes d'ermerciements que j'ai erchu d'tous chés afants du Nord, éloignés de l'petite patrie qui m'récrivotten pou m'dire que ye l'z'avos consolés. Qu'in lijant min journal y s'avottent erttouyés vin leu pays natal, intourés d'leuq parents, d'leus amis, d'tous les ceux qui z'ont vin leu tcheur cheulle devise du Broutteux :

Y n'a rin d'si bon qu'in.n' ma mère,
Y n'a rin qu'si beau qu'sin pays !

Au début, vin tous les concerts que j'allos, in mettot sus les programmes et l'z'affiches in grossés lettes : Avec le concours de M. Jules Watteeuw, rédacteur du journal « La Brouette ».

Ah ! cheulle brouette ! Parmi tous celles qu'in m'a offert vin ma vie, j'ai souvenance qui y a inne quarantaine d'années, à in concert douné à Frelinghieu, que l'fiette de Carlos Delannoy, président d'la musique, m'a v'nu offrir inne brouette tout injoliée d'fleurs.

Inne paire d'années après ch'étot à Comines, d'u qu'à in concert, in p'tit garchon à Monsi Lafontaine y v'not sus l'théâte m'apporter des fleurs vin inne perniotte petite brouette que j'ai conservée pindant ben longmint.

Inne aute fos à l'Hippodrome de Roubaix, à l'occasion d'inne fête de charité, des p'tits jeunes gens sont v'nus m'offrir sus l'théâte inne brouette rimplie d'fleurs. Et wett! comme ch'est drôle, in d'chés p'tits jeunes gens, ench'teur père de famille, qui assistot à l'belle manifestation d'Roubaix d'l'aute jour m'a rappelé qui étot du nombre et que j'leus avos même donné à tertous inne grosse baisse.

A l'ertour des Crick-Sicks victorieux au concours de Lille, y avot aussi inne belle brouette avec inne bertelle d'honneur in tapisserie, offert pa l'z'ovris tapissis de chez Réquillart.

A Paris, in 1888, au Palais Royal, chez Véfour, les Enfants du Nord réunis en in banquet sous la présidence de Carolus Duran m'ont offert inne belle brouette portant un hommage au Broutteux.

Comben qu'je n'd'ai acore eu d'chés brouettes fleuries, injoliées d'rubans ! In me n'd'a même offert inne in chuque et in nougat. Ch'étot in 1920 que j'l'ai erchue d'la part de Monsi Brivet, pâtissier, rue Saint-Jacques. Cheulle brouette qui avot figurée à l'Exposition des Commerçants du Centre m'a fait véritablemint in plaiji chucré !

In 1923, ch'étot la Jeunesse régionaliste qui m'offrot inne belle brouette portant les quate volumes de mes œuvres éditées par ses soins. Cha été, grâce à min comarade Vandendriessche que c'l'édition a obtenu un succès sans parel !

Par après, ch'étot inne belle brouette, tout esculptée, offert par la Fanfare du Blanc Four. Cheulle-lale, avec l'brouette de l'Jeunesse régionaliste y sont à l'plache d'honneur à l'majon du Broutteux.

Et je n'tros po fir et hureux d'ête Broutteux à vous mote ?

Ah ! cheulle brouette, comme ill' est à l'honneur au jour d'aujord'hu !

Cheulle brouette qu'in se n'd'a servie pou tourner in risée les Tourtchégnos, comme ill' a ben pris s'n'ervanche inter les mains du Broutteux !

Cheulle brouette que si sourint les Tourtchégnos y z'ont ramené des concours rimplie d'couronnes et d'médailles ! Et y n'd'a eu, Seigneur de Di ! comben d'brouttées !

Vin gramint d'fêtes, in vot acore toudis, des courses à brouette ou des concours de brouettes fleuries. In n'd'a vu in beau à l'fête qu'in a donné au Broutteux au Blanc Four à l'inauguration de l'rue Jules Watteeuw

Vin l'quarti de l'rue de Gand, l'dimanche de l'Pentecôte y a eu des bellés fêtes, savez : cortège, festival, braderie, distribution de gâteaux et jouets aux enfants et inne belle retraite aux flambeaux. Tcheu beau succès pour cheulle fête qui avot ratiré inne foultitude de gins.

In povot vir au cortège « Le Broutteux et sa brouette » erprésinté par Henri Bettremieux qui poussot inne brouette toute injoliée d'fleurs et d'rubans. Henri, qui avot mis s'buche et s'belle capote de marlache y s'erderchot comme in cardon à l'pleufe !

C'l'Henri Bettremieux, l'pus vil broutteux d'Tourco, ch'est in brave homme de 66 ans qui a fait pindant sin congé d'chinq ans in séjour de 26 mois au Sénégal.

D'pus vingt chinq ans qui habite l'rue de Gand y va tous les jours à quatre heures du matin tcheur des lédjumes que s'femme ill' vind à sin p'tit magasin et qu'il y pourmène avecque s'brouette pa les rues pou les vinte à les ménagères.

In 1905, l'z'acteurs de Paris, à l'occasion de l'fondation d'la Maison de retraite des Comédiens, y ont organisé inne belle course à brouettes. Cha été Marié de Lisle, du Palais Royal, brouttant Roger de l'Odéon qu'ill' a gagné l'premi prix. Ledanois, du Vaudeville, brouttant Bremer de l'Ambigu, y a eu l'deuxime. J'ai laichi dire que jamais chés artisses y n'ont eu tant d'plaiji que de s'brouter l'inne l'aute.

Pou finir min p'tit chapite, j'vas vous raconter inne farce du temps passé.

Auterfos, vin les ducasses, les marchands d'couques et d'tartes, y étalottent leu marchandise sur inne brouette ertournée ercouverte d'inne toile blanque.

Ching, six capenouls qui étottent allés à l'ducasse des Ricolettes, y s'mettent d'accord pou jeuer inne farce à in d'leu comarates Narcisse... Y s'in vont à l'intour d'inne brouette et marchantent des pains d'amandes. Sus c'temps là y n'd'a in qui affique l'toile rétindue sus l'brouette au pan de l'capote de Narcisse...

— Attintion, qui n'd'a in qui dit : j'vas compter inne, deusse, troisse, in va tertus courir au Violon d'Or et l'derni qui arriv'ra y paiera inne tournée... Cha y est ?... inne, deusse, troisse...

L'z'évla tertus invos, Narcisse in tête avec l'toile à s'capote. L'marchante, in veyant ses couques et ses tartes sus l'pavé, ill' crie : arrêtez ! arrêtez !... Ill' se met à courir par derrire et finit pa mette sin pid sus l'toile, pinsant d'ertenir Narcisse.

Mais hureusemint pour li, l'pan s'a déchiré et l'pîche a resté sus l'drap.

Narcisse n's'a po ertourné pou cachi après, comme de jusse, et à l'plache de rintrer au Violon d'Or, y s'a mis à courir tout sin pus vite du côté de l'rue de l'Latte avec inne berlouffe de toile qu'ill' pindot à sin d'rire. In arot dit s'lapette qu'ill' vudot de s'meronne !

Acore hureux que l'Broutteux n'l'a po su !

JULES WATTEEUW.

Les vœux du Congrès de l'Union nationale des Combattants

Saint-Emilion, 25 mai. — L'assemblée plénière du congrès de l'Union nationale des combattants est ouverte à quatre heures, sous la présidence de M. Charrou, avec, comme assesseurs, MM. Fontalba et Lafleur.

M. Piat, de Paris, donne lecture des vœux présentés par la Commission des victimes de la guerre. Soixante-dix vœux sont successivement adoptés après discussion.

L'assemblée approuve, en outre, les vœux suivants : 1° Que l'Office national des combattants soit rattaché au ministère des Pensions, et que celui-ci veille sur les intérêts moraux et matériels des combattants, des veuves, ascendants et enfants des anciens combattants non pensionnés, titulaires de la carte du combattant ou ayant droit à cette carte; 2° Que la carte du combattant soit délivrée : *a*) aux équipages des navires de commerce réquisitionnés pendant la guerre; *b*) aux équipages des navires de commerce où étaient embarqués certains marins de l'armée pendant la guerre de 1914-1918, sous réserve de trois mois consécutifs ou non de navigation.

3° Que l'Office consente, même avec risque, de prêter à certains anciens combattants non pensionnés présentant des garanties de capacité et de moralité nécessaires ou à se porter caution en leur faveur; *b*) que les comités départementaux fassent connaître à leurs ressortissants le mécanisme de la caution actuelle; *c*) qu'ils interviennent auprès de tous les organismes de crédit pour obtenir la simplification maximum des formalités que l'Office s'efforce d'obtenir comme dans les caisses de crédit agricole. L'exemption de timbre et de la taxe sur les revenus et créances sur les opérations de crédit.

Divers vœux ont été adoptés également relatifs aux pensions et aux prisonniers.

Le congrès a procédé ensuite à l'élection du bureau directeur. Sont élus : MM. Isaac Humbert, président d'honneur; Henri Rossignol, président; Aubertin, Bauregard, Schaepelynck, vice-présidents; Fontalba, trésorier; Baron, trésorier-adjoint; Colleau, secrétaire; Jean Charron, Goy et Taudière, assesseurs.

DEUX ESCROCS avaient encaissé 300.000 francs

Paris, 25 mai. — Depuis quelque temps, l'attention des inspecteurs de la brigade de la voie publique de banlieue était attirée par les dépenses exagérées et le train de vie brillant de deux individus.

Appréhendés et conduits devant le commissaire de police de Clichy, leur interrogatoire fut édifiant. On sut que l'un d'eux, Maurice Berthon, 40 ans, comptable, demeurant 30, rue d'Alsace, à Levallois, était un cambrioleur de marque, maintes et maintes fois condamné. Son camarade, Henri Sichet, dit « Ribou », 36 ans, employé de commerce, demeurant 8, rue du Réservoir, à Clichy, s'il n'a encore qu'une condamnation, n'en est probablement redevable qu'à sa plus grande adresse.

Après bien des réticences, Berthon finit par faire des aveux complets et il avoua ainsi une bonne douzaine de vols et à l'aide de faux chèques dérobés un peu partout, il avait escroqué jusqu'à ce jour, avec l'aide de son ami Sichet, environ 300.000 francs.

Le prince de Sagan a tenté de se suicider

Paris, 25 mai. — Un bruit s'est répandu ce matin, d'après lequel le prince de Sagan, fils du duc de Talleyrand, se serait suicidé. En réalité, il n'y a eu de la part du jeune prince qu'une simple manifestation de désespoir sur laquelle, à l'hôtel du prince, situé à l'angle de l'avenue Foch et de l'avenue Malakoff, on observe la plus grande discrétion.

Une personne de l'entourage du prince a bien voulu confier que le fils du duc de Talleyrand avait, dans une crise de désespoir, essayé à la fin de la semaine dernière, de mettre fin à ses jours. Ce serait à la suite de chagrins intimes que le jeune prince qui est à peine âgé de dix-neuf ans, aurait pris cette tragique détermination.

LE GÉRANT ET UN RÉDACTEUR DE L'« HUMANITÉ » SONT ARRÊTÉS

Paris, 25 mai. — Vers 22 heures, MM. Gustave Péri, rédacteur à l'« Humanité », et Pierre Rousseau, gérant de ce journal, ont été arrêtés par les inspecteurs des renseignements généraux, aux abords de la rue Montmartre. Ils ont été conduits devant M. Delaïe, juge d'instruction, qui les a inculpés de provocation de militaires à la désobéissance par voie d'articles de journaux.

La prise d'un film

CONTE

Après avoir fait « bah », puis pensé : « Qui pourrait donc m'étonner et me surprendre ? » M. Dalmier relut la lettre de sa fille, reçue le matin même de New-York.

« Tu as eu grand tort, papa, de refuser ton consentement à mon mariage et de me refuser toute dot. Redmond J. K.S. Washington est un homme ébahissant. Tu le connaîtras, à coup sûr. Avec lui, on n'est jamais à court de surprises. »

M. Dalmier mâchonna un juremant. Certes, il ne la reverrait jamais, cette fille qui, héritière du châtelain enrichi par les pontes de trente casinos successifs, était allée là-bas s'amouracher d'un sans le sou! Tant pis! Elle tâterait de la misère!...

— Je l'ai bien pratiquée, moi! se dit-il.

A ce moment, on vint lui annoncer qu'un metteur en scène d'une grande firme cinématographique, demandait à être reçu.

Deux minutes de conversation avec ce preneur de film le décidèrent. Il payait bien, ne ferait qu'une répétition. Il s'agissait d'un cambriolage nécessaire pour le quatrième épisode d'un cinéroman.

Les noms du château historique et de son propriétaire seraient projetés sur tous les écrans du monde!... Quelle publicité! Quelle réclame... rémunératrice au lieu d'être payante!...

Le metteur en scène était un homme des Etats-Unis, peu parleur, plein de réserve dans le geste, expliquant en phrases courtes comment il avait arrangé un scénario.

— Il s'agit d'un vol à main armée. La mauvaise tête du roman s'introduit chez vous, vous ligote, vous bâillonne, et va déménager vos richesses dans des fourgons... quand le héros arrive, en motocyclette. C'est simple. Vous jouerez le rôle du propriétaire.

— Naturellement, opina M. Dalmier.

— Nous allons donc répéter. Faites venir vos domestiques. Nous en avons besoin.

Hélas! La crise sévit dans les campagnes Au lieu de douze, il n'y en avait présentement que trois... et trois femmes. D'une voix posée, le metteur en scène assura que ça suffirait.

Satisfait, M. Dalmier pensa :

— Elle a eu beau épouser un épateur, ce n'est pas par lui que ma fille sera le plus étonnée.

Le jour suivant, très tôt, ce qui vaut mieux pour les prises de vue, le metteur en scène arriva en compagnie de l'opérateur et de l'acteur qui jouait dans le roman un personnage si peu sympathique. Trois voitures de déménagement, automobiles, attendaient devant le perron. Le flegmatique Américain régla minutieusement la scène, après avoir demandé la permission de fumer sa pipe. L'acteur entrait par la fenêtre du luxueux bureau, criait : « haut les mains! » braquait son revolver, mais le châtelain avait déjà crié au secours, et les trois femmes formant la domesticité arrivaient à la rescousse, juste pour être réduites à l'impuissance. Maître et servantes étaient liés, poussés hors de la pièce, et sans doute traînés vers les oubliettes du château. La finissait le rôle. Il n'eût pas été reluisant s'il n'avait montré en même temps que M. Dalmier possédait cette splendide demeure; recevoir des coups en propriétaire a tout de même son côté flatteur...

On lui montra comment il devait se placer, puis on installa l'appareil et la herse électrique. Le film tourna. Dès les premiers moments, M. Dalmier mérita les félicitations de l'Américain; il montrait un naturel parfait, avait des gestes lents et justes, révélait un tempérament. La fenêtre ayant livré le bandit, le châtelain sursauta, hurla, leva les bras, se laissa jeter à terre en véritable artiste. Ce n'était du reste pas étonnant car, dans son existence imprévue, tourmentée et veinarde, il avait déjà dû jouer tant de personnages...

Les servantes, assurément, remplirent moins bien leur office.

— Tant mieux! pensait M. Dalmier. Il ferait beau voir que la valetaille m'égalât!

Lancé hors de la pièce, il se retrouva sur les dalles du vestibule gothique, les pieds et les mains serrés dans des cordes solides, et il attendit d'être délivré. Mais on ne venait pas. Les trois servantes, à leur tour, vinrent s'aplatir à côté de leur patron. Il crut bien de leur adresser un mot de remerciement, avec condescendance, mais il était un peu surpris du retard que le metteur en scène mettait à terminer son devoir. Dans le bureau dans le grand salon, dans le boudoir, régnait un tohu-bohu bizarre... Comme si on déplaçait des meubles. Impatient, M. Dalmier cria.

Pour toute réponse, l'acteur vint lui mettre un bâillon. Les servantes ayant aussi appelé à l'aide, furent traitées de même, mais avec plus de douceur.

Le supplice de l'ex-croupier dura six heures, au bout desquelles il fut porté dans les caves, en compagnie des servantes, rangé le long du mur, débarrassé de son bâillon. Il eut la tête posée entre une grande miche et un bassin d'eau, de sorte qu'il pourrait se sustenter pendant trois ou quatre jours s'il le fallait. Pipe à la bouche, l'Américain, sourd à ses récriminations et à ses insultes, resta le dernier auprès de lui.

— Beau-père, dit-il alors, je me présente: Redmond J. K. S. Washington. Hier, sans sou ni maille. Aujourd'hui au moins trois fois millionnaire. Vos œuvres d'art se vendront très cher en Amérique. Me dénoncer? C'est faire rire de vous et vous déshonorer un peu plus! Vous avez eu tort de ne pas donner de dot à votre fille Agathe. Je n'aurais jamais exigé autant que je vous ai pris. Mon regret le plus cruel, oh! oui! c'est que vous ne paraîtrez jamais sur les écrans. Mon appareil n'a pas d'objectif.

Là dessus, il referma la porte et rejoignit sa voiture.

Dans sa cave, M. Dalmier demeura soixante-douze heures. Quand le laitier le délivra, il se précipita au téléphone. Le paquebot pour l'Amérique avait appareillé la veille. Il refusa de porter plainte. Revenu dans son bureau dévasté, il vit une lettre ouverte, la reconnut. C'était la missive de sa fille, arrivée par le bateau même qui portait le gendre cambrioleur. Il relut :

« Redmond J. K. S. Washington est un homme ébahissant. Tu le connaîtras, à coup sûr. Avec lui, on n'est jamais à court de surprises... »

Edouard de Keyser.

POUR SE DÉFENDRE, UNE FEMME TUE SON MARI D'UN COUP DE COUTEAU, A LENS

Au n° 123 du grand chemin de Loos, habite la famille Lefebvre-Tison, composée du père, Ernest Lefebvre, 30 ans, de la mère, née Virginie Tison, 27 ans, et de deux enfants âgés de 5 et 7 ans. La bonne harmonie ne régnait pas dans le ménage. Vendredi, vers 16 h., Mme Lefebvre partit à bicyclette à Liévin; elle ne rentra à son domicile que vers 21 h. et trouva ses enfants couchés; mais son mari n'était pas là. Elle eut tôt fait de le retrouver au café Hutte où il consommait avec son beau-père, M. Léon Tison. Lefebvre reprocha à sa femme son absence prolongée; une courte discussion s'en suivit; puis ils prirent quelques chopes de bière. A 22 h., Lefebvre se rendant dans la cour du café, y trouva sa femme près du fils du cabaretier. La discussion reprit; le ménage rentra à son domicile en compagnie de M. Tison père. Le mari intima alors à son épouse l'ordre de quitter la maison. Sur son refus, il lui administra force coups de pied et la jeta dehors.

Quelques instants plus tard, elle rentra et une nouvelle altercation se produisit. Saisie par le cou, elle s'empara d'un couteau de cuisine et frappa son mari en haut de la cuisse, lui sectionnant l'artère fémorale. Elle s'empressa alors de lui porter secours avec l'aide de son père. Le docteur Gaston Lefebvre, appelé, fit diriger le blessé sur l'hôpital de Lens, après un pansement sommaire; mais malgré tous les soins, il rendit le dernier soupir vers midi trente.

Samedi matin, M. Moracchini, commissaire de police, se rendit sur les lieux; il recueillit le témoignage de M. Tison père, puis, à l'hôpital où elle s'était rendue, il mit en état d'arrestation l'épouse meurtrière. Celle-ci déclare avoir agi en état de légitime défense. Samedi soir, la femme Lefebvre a été transférée au Parquet de Béthune.

CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE CANTELEU-LAMBERSART

Voici le programme de cette importante manifestation de foi, qui se déroulera aujourd'hui :

A 9 h. 15, rassemblement des sociétés, rue de l'Eglise, à Canteleu; 9 h. 30, arrivée de Mgr l'Evêque de Lille; réception par la municipalité de Lambersart, « Marseillaise » par « Les Enfants du Nord »; 9 h. 45, réception au presbytère; présentation des groupements paroissiaux. Ensuite, Monseigneur se revêtira des ornements pontificaux et partira en cortège pour la cérémonie religieuse; 10 h., grand'messe solennelle d'actions de grâces, chantée par M. le vicaire général Dutoit, archidiacre de Lille. Chants exécutés par le « Choral Saint-Jean-Baptiste », de Roubaix (cent exécutants); chœurs mixtes, soli, orchestre, sous la direction de M. L. Agnus, professeur au Conservatoire de Roubaix; M. Rosticher, professeur, aux orgues : « Tu es petrus », de Fauré; « Kyrie et Gloria » de Théo Dubois; « Credo » de César Franck; « O Sacrum Convivium », de Viadana; « Sanctus et Benedictus » de Th. Dubois; « Ecce Panis », de Franck (solistes : R. Duforest et Jean Delmude). « Tollite Hostias », de Saint-Saëns. A 15 h., procession solennelle; présidence de NN. SS. Liénart, évêque de Lille; Jansoone, auxiliaire; Deswazières, évêque de Maximiana.

UN AVION AMÉRICAIN TIENT L'AIR DEPUIS DIMANCHE

New-York, 25 mai. — Dimanche dernier, l'avion *Fortworth* s'envolait de l'aérodrome de Fortworth (Texas). Les aviateurs Robbins et Kelly, qui étaient à bord, n'avaient d'autre intention que de battre le record du monde de durée avec ravitaillement en vol, record détenu par l'équipage du monoplan *Question-Mark* qui, en janvier dernier, tint l'air 151 heures consécutives, soit 6 jours, 6 heures, 40 minutes, 15 secondes.

Or, depuis dimanche, le *Fortworth* vole toujours.

Dernières Nouvelles Régionales

Une banqueroute frauduleuse à Fresnes-sur-Escaut

Un désastre commercial relativement important a mis en émoi cette commune. Le ménage Sybille-Denoyelle a disparu, laissant un passif de plus de 250.000 francs. Ils avaient installé, en 1928, un atelier et un magasin de bonneterie, commandité par M. Watties. Au cours de l'année, le commanditaire demanda des renseignements sur l'affaire; Sybile promit des bénéfices, mais ne payant pas ses fournisseurs, il fut condamné par le Conseil de Prud'hommes de Valenciennes à payer 31.800 fr. de provision à M. Marigny, son représentant. Bientôt Sybille se réfugia à Tournai, tandis que sa femme continuait la fabrication et se faisait livrer des marchandises, qu'elle revendait à vil prix sur les marchés. Les inspecteurs Bigot et Leclabart, de la brigade mobile, se rendant chez la femme Sybille, y trouvèrent le mari. Ils ont été écroués tous les deux, sous l'inculpation de banqueroute frauduleuse.

ORDINATIONS. — Samedi, Mgr Liénart a conféré, dans la chapelle de l'Université Catholique de Lille, la prêtrise à dix élèves du Séminaire de Lille, à quatre clercs et à un jésuite; le diaconat à un élève du Séminaire Académique et à deux élèves du Grand Séminaire de Lille; le sous-diaconat à neuf élèves du Séminaire Académique et quatre élèves du Grand Séminaire; les ordres mineurs d'exorciste et d'acolyte à huit élèves du Séminaire Académique; les ordres mineurs de portier et lecteur à quatre élèves du Séminaire Académique, et enfin les quatre ordres mineurs à un élève de ce même Séminaire.

Parmi les noms des appelés à la prêtrise, nous relevons : M. l'abbé J.-B. Dumortier, de Tourcoing; Alfred Leman, de Wattrelos; J.-M. Desbarbieux, de Roubaix; au sous-diaconat, MM. les abbés Etienne Duquesnoy, de Tourcoing; Pierre Bonvisinard, d'Hem; aux ordres d'exorciste et d'acolyte à MM. l'abbé Joseph Destombes, Pierre Boucherey, de Deûlémont; Georges Donze, de Tourcoing; aux ordres mineurs de portier et lecteur, M. l'abbé André Cerisier, de Quesnoy-sur-Deûle.

Dernière Heure

Assollant et Lefèvre s'envoleront-ils aujourd'hui pour traverser l'Atlantique ?

New-York, 25 mai. — La menace de mauvais temps sur l'Atlantique retarde toujours le départ de l'avion américain « Flamme Verte » pour Rome et du français l'« Oiseau jaune » pour Paris.

Les aviateurs comptent partir au plus tôt dimanche matin à 8 h.

Les experts du bureau météorologique ne sont pas optimistes.

Barataud a tenté de se suicider en se frappant avec un tournevis

Limoges, 25 mai. — Cet après-midi, à 18 h., une nouvelle alerte a eu lieu à la prison de Limoges.

Barataud, inculpé de deux crimes, s'est frappé au côté droit à l'aide d'un tournevis avec lequel il procédait au montage de commutateurs électriques avec ses co-détenus, Marcel Breffy et Emile Bro — ce dernier, frère de l'évadé de dimanche.

Barataud avait fait sa promenade quotidienne et regagnait sa cellule. Breffy et Bro lui tenaient compagnie.

Voyant le geste de Barataud, Breffy se précipita sur lui et fut blessé à la main. Au bruit, deux gardiens accoururent et désarmèrent le prisonnier.

« LE TEMPS » CHANGE DE DIRECTION

Paris, 25 mai. — M. Adrien Hebrard, directeur-gérant du « Temps », a résilié ses fonctions en raison de son état de santé. C'est M. Louis Mill qui le remplacera à la tête de ce journal.

VINGT-NEUF PERSONNES SANS ABRI A LA SUITE D'UN INCENDIE A MONTREUIL

Paris, 25 mai. — Une usine de literie de Montreuil où un incendie s'est déclaré cet après-midi, a été complètement détruite, ainsi qu'un bâtiment d'habitation contigu dans lequel logeaient vingt-neuf personnes qui sont actuellement sans abri. Elles vont être hospitalisées par les soins de la municipalité. Douze ouvriers vont être réduits au chômage. Les dégâts sont importants.

TROIS ARRESTATIONS POUR UNE ESCROQUERIE DE HUIT MILLIONS

Paris, 25 mai. — M. Nicolle, commissaire à la police judiciaire, a fait arrêter aujourd'hui, les nommés Paul Alcouffe, Alice Alcouffe, sa sœur, et Elie Moaddi, accusés d'être, le premier, l'auteur, et les deux autres les complices d'une escroquerie de huit millions, au préjudice de la banque de l'Union Parisienne.

Le TOUR du MONDE EN... TRENTE JOURS

New-York, 25 mai. — Un marchand de glace de New-York, M. Maiullari, s'est embarqué sur le « Mauritania » à destination de Cherbourg, première étape d'un voyage autour du monde, qu'il compte accomplir en trente jours, par paquebot, par chemin de fer et par avion. De Cherbourg, il se rendra à Paris et à Berlin par la voie des airs.

Dernières Nouvelles Sportives

TENNIS

LES CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX DE FRANCE

Paris, 25 mai. — **Double mixte.** — Quart de finale : Miss Goldsack et Colluis (Grande-Bretagne) battent Mme Bordes et de Buzelet (France), par W.O. De Buzelet, blessé, n'a pu se présenter; Mme Lafaurie et R. Lacoste (France) battent Mlle Barbier (France) et Grandguillot (Egypte), par 6-2, 5-7, 6-3; Miss Helen Wills et Hunter (Amérique) battent Mme Mathieu et Brugnon (France), par 6-2, 6-3; Miss Bennett (Grande-Bretagne) et Cochet (France) battent Miss Heine (Sud-Afrique) et Gentien (France), par W.O.

Les demi-finales, qui auront lieu demain matin, mettront en présence : Miss Goldsack et Colluis (Grande-Bretagne) contre Miss Helen Wills et Hunter pour le tableau du haut, tandis que Mme Lafaurie et Lacoste seront opposés à Miss Bennett (Grande-Bretagne) et Cochet (France) pour le tableau du bas.

Simples messieurs. — Premier tour : De Morpurgo (Italie) bat Rodel (France), par 6-4, 6-0, 4-6, 6-0; Berthet (France) bat Fysée (Indes anglaises), par 6-2, 6-0, 6-2; Bonzi bat Cousin (France), par 6-3, 6-3, 6-1; Aslangun (Suisse) bat Zafiropoulo (Grèce), par 6-3, 6-1, 6-3; Glasser (France) bat Salm (Autriche), par W. O.

Simples dames. — Mlle Kravinckela bat Mme Leconte (France), par 6-1, 6-1; Miss Helen Wills (Amérique) bat Miss Hardie (Sud-Afrique), par W.O.

CYCLISME

Le départ du 35e Bordeaux-Paris

Bordeaux, 25 mai. — Le départ effectif du 35e Bordeaux-Paris cycliste a été donné à 18 h. 40, aux Quatre Pavillons, aux vingt coureurs, par M. Maurice Martin, starter habituel. Le temps est beau et chaud.

COTONS

NEW-ORLEANS, 25 mai.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 18.77; — Cotons à terme : Sur janvier, 18.55; mars, 18.62; mai, incoté; juillet, 18.39; octobre, 18.42-43; décembre, 18.52-53.

NEW-YORK, 25 mai.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 19.10; — A terme Sur janvier, 18.57-58; février, 18.65; mars, 18.73; avril, mai, incotés; juin, 18.46; juillet, 18.58-60; août, 18.55; septembre, 18.52; octobre, 18.48-49; novembre, 18.55; décembre, 18.59-60.

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 2.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 2.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, nulles; France et Continent, 2.000; pour le Japon, 4.000.

Marché des changes à l'Etranger

Londres : Sur Paris, 124.03; Bruxelles, 349.12; Esc. hors banque, 3 7/16; Prêt à court terme, 4 1/4 à 4 1/2.

New-York : Sur Paris, 390 3/4; Londres, 479.75; Câble transf., 484.93; sur Bruxelles, 13.88 1/2.

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX »

du 26 mai 1929 N° 8.

UN MENSONGE

PAR GEORGES DE LYS

» J'étais trop timide et elle m'inspirait trop de vénération pour que me vînt l'audace de sonder son âme. La flamme de son cœur s'allumait-elle au brasier du mien?... Je croyais parfois le pressentir, à certaines inflexions de sa voix... Mais elle était si jeune encore!... Pouvait-elle se douter de la toute-puissance du sentiment qui m'exaltait, et surtout le partager?

» Je cepartis donc, une fois encore, anxieux de mon impuissance, mais cependant soutenu par une invincible espérance. Cette année, j'allais affronter, pour le fois dernière et décisive, les examens que jusqu'alors je n'avais abordés que comme ennuis. Si j'étais admis à l'Ecole polytechnique, ne pourrais-je alors confier mes ambitions à M. Lefranc et le faire consentir à des fiançailles dont le prononcement serait mon mariage avec sa fille à ma sortie de l'Ecole? Il me semblait que le titre de polytechnicien aurait, à ses yeux, le prestige qu'il avait aux miens et qu'il suffirait à faire tomber toute objection.

» Hélas! en dépit de mon labeur, je ne me haussai qu'au rang d'admissible. En revanche, je conquis en bon rang mon entrée à l'Ecole centrale. J'entrevis pourtant un rayon d'espérance dans les félicitations dont M. Lefranc salua ce succès.

» — Mieux vaut pour votre avenir, avait-il conclu, le titre d'ingénieur civil. A Polytechnique, vous aviez plus de chances de sortir officier que d'obtenir le rang qui confère les mines, ponts et chaussées, poudres ou tabacs... Votre brevet de Centrale vous ouvrira, dans l'industrie, des portes qui vous feront accéder à des emplois rémunérateurs et propres à développer votre initiative. Trop d'ingénieurs de l'Etat s'enlisent dans la routine qui leur est imposée. Ne regrettez donc rien. »

» De longs jours, je ruminai ces paroles.

» Enfin, à la veille de mon départ, j'eus le courage de les rappeler à M. Lefranc, en lui confiant le vœu de ma vie.

» Il m'écouta et sourit.

» Certes, me dit-il en substance, il n'avait aucune répétition contre mon désir de devenir son gendre; mais il n'était pas assez fortuné pour donner sa fille à un